

Bruxelles, le 2 juillet 2019
(OR. en)

10687/19

SOC 520
EMPL 401
ECOFIN 673
EDUC 331

RAPPORT

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projets de recommandations du Conseil concernant les programmes nationaux de réforme pour 2019 à l'intention de chaque État membre - Approbation

Le 6 juin 2019, dans le cadre du Semestre européen 2019, la Commission a présenté au Conseil les propositions de recommandations par pays (dont les références sont énumérées dans le document 9955/19).

Les vingt-huit documents (un par État membre) ont été examinés par les comités compétents (Comité de l'emploi, Comité de la protection sociale, Comité de politique économique, Comité économique et financier/Comité économique et financier au niveau des suppléants). Certaines questions horizontales ont aussi fait l'objet de réunions conjointes dans un souci de cohérence des recommandations.

Le texte des projets de recommandations à l'intention de chaque État membre, tel qu'il résulte des travaux des comités susmentionnés, figure dans le document 10182/19.

Pour ce qui est de l'organisation des travaux au niveau du Conseil, une attention maximale a été accordée aux questions transversales à examiner dans les deux formations (EPSCO et ECOFIN) du Conseil. La formation ECOFIN approuvera la contribution concernant les questions économiques/financières et liées à la PDM le 9 juillet et adoptera les recommandations par pays.

Le Coreper est invité à examiner les projets de recommandations figurant dans les documents établis pour chaque État membre, dont les références sont énumérées dans le document 10182/19, afin que le Conseil EPSCO soit en mesure d'approuver la contribution portant sur les aspects des projets de recommandations formulées pour chaque État membre relatifs à l'emploi et aux politiques sociales.
